



ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE GENERALE DU  
DOMAINE DU PARC  
(A.S.L.G.D.P)  
4 Avenue Jean de la Bruyère  
78590 NOISY LE ROI

**PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION  
TENUE PAR CORRESPONDANCE  
(ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE)**

L'an deux mille vingt et un.  
Le 2 avril 2021.

Aux termes du présent procès-verbal, Monsieur Patrick PHRACHIAS, Président de l'A.S.L.G.D.P., déclare et constate :

Que les résolutions ci-après ont été soumises au vote des membres de l'A.S.L.G.D.P au moyen d'une consultation écrite, au regard des circonstances extérieures et des restrictions applicables aux déplacements et rassemblements pour raison sanitaire, faisant obstacle à la présence physique des membres de l'assemblée, du fait de l'épidémie de Covid-19 (Ordonnance 2020-1497 du 2 décembre 2020 portant prorogation et modification de l'Ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunions et de délibérations des Assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid 19).

Que tous les membres de l'A.S.L.G.D.P ont été convoqués individuellement par lettres recommandées avec accusé de réception adressées le 11 février 2021 ou remises contre émargement et qu'ils disposaient d'un délai expirant le 26 février 2021, délai prorogé au 13 mars 2021, pour adresser les bulletins de vote, dûment complétés et signés, à l'A.S.L.G.D.P.

Etaient joints à la convocation et au bulletin de vote :

- le rapport moral et d'activités du Syndicat pour l'année 2019 ;
- le rapport financier pour l'année 2019 ;
- le rapport moral et d'activité du Syndicat pour l'année 2020 ;
- le rapport financier pour l'année 2020 ;
- le texte des résolutions proposées avec le formulaire de vote.

Que le délai de réponse est expiré et les bulletins de vote décomptés.

Qu'en application des dispositions législatives il est indiqué ci-dessous le nom des membres ayant adressé une réponse dans les délais impartis et ayant participé à cette consultation :

M. et Mme STUCKY Yves (1), M. et Mme REVAULT Jean (1), M. et Mme VAUGIN Lionel (1) M. LATIMER Adrian (1), M. et Mme SINGER Laurent(1), M. et Mme PAVIE CLAUDE(1), Mme BAZIRE (1), M. et Mme DAUBET Olivier (1), M. MARCHAL Thierry (1), M. et Mme DUTOT



Guy (1), M. et Mme TERCINIER Christian(1) M. et Mme GUY Francis (1), Mme MILHIET Annie (1), R.M.F.(1), M. CALLEGARI Olivier(1), M. et Mme DUTHIL (1), M. et Mme DUMOUSSEAU Benoit (1), M. et Mme REIGNAC Jacques (1), M. et Mme DOULS Cédric (1), Indivision LOTY - LEGRAND (1), M. et Mme GUETIN Cyril (1), M. et Mme ABRY Pierre (1), M. et Mme MAUDUIT Guy (1), M. MOISSONNIER Louis Christophe (1), M. et Mme CULTRU Michel (1), M. et Mme LUGINBUHL Patrick(1), M. et Mme MERLATEAU Eric (1), M. et Mme FLEURY Stéphane (1), M. et Mme BERTHELOT Pierre (1), M. et Mme GUIVARCH Jean-Paul (1), M. et Mme VARRET Rémi et Laura (1), M. et Mme DAUSSY Philippe (1), M. et Mme LANOE Erick (1) , M. et Mme MANGOLD Jean-Luc (1), M. et Mme LEON Olivier (1), M. et Mme GORRIS Christian (1), M. et Mme GODIN Gilles (1), Mme DUBAR (1), M. et Mme POULAIN Jean-Luc (1), M. et Mme SCHAUB (1), M. et Mme ALBAUT Michel (1), M. et Mme MORCEL Jacques (1), M. et Mme BOLINCHES (1), M. et Mme POREZ Jacques (1), M. et Mme SIRYANI Jaouadat (1), M. et Mme RE Fabio (1), M. et Mme ETUR Jacques (1), M. et Mme VORMS Philippe (1), M. et Mme AUDEBERT Michel (1), M. et Mme BOULENGIER Bernard (1), M. et Mme MELIQUE Jean-Marc (1), M. et Mme LABARTHE Michel (1), M. et Mme BILHAUT (1), M. et Mme SANDRES (1), M. et Mme WITT (1), Indivision FOURNIER – SAVRY (1), M. et Mme GUERQUIN Marc (1), M. et Mme DESCAMPS Jean-Philippe (1), M. et Mme TIMSIT Marc (1), M. et Mme LESCHEVIN Christophe (1), M. et Mme SEMOUX Patrice (1), M. et Mme MOISSON Philippe (1), Indivision TANAY – GARIN (1), M. et Mme BOUDOT Emmanuel (1), M. et Mme UGHETTO MONFRIN Sylvain (1), M. et Mme DELAGARDE (1), M. et Mme DUVAL Régis (1), M. et Mme COLLETAZ Bernard (1), M. et Mme BEYLEMANS Christian (1), M. et Mme MIMAULT Michel (1), M. et Mme DARRAGON Philippe (1), M. et Mme BLAINEAU Daniel (1), M. et Mme PLONCARD Pierre (1), M. et Mme HENIMANN François (1), M. et Mme GOUIRAN Sylvain (1), M. et Mme PERROT Hervé (1), M. et Mme BARNES Christopher (1), M. et Mme SIGAUD Jean-Bernard (1), Indivision ALLOUN – COQUELLE (1), Indivision SOYEZ – FROHNHOFER (1), M. FOUQUET Jean-Louis (1), Indivision MEDARD – ALAGUERO (1), Indivision WEBER / CLAUZEL Gilles et Florence (1), M. et Mme GAUTHE Pierre (1), M. et Mme AUBRY Jean (1), PERSHING HALL (1), M. et Mme LINDET Patrice (1), M. DE CHOLIER DE CIBEINS Philippe (1), Indivision HERTAULT - DAL PO (1), M. et Mme JOUIN Benoit (1), M. et Mme PIERRE Bertrand (1), M. et Mme FIGHIERA (1), M. et Mme NICOLAS Jean-François (1), M. et Mme STERLIN (1), M. et Mme BIZAGUET (1), M. et Mme REVEILLON Philippe (1), M. et Mme BOUDARD Henri-Paul (1), M. et Mme KHADIVI – DONBALI (1), Indivision LONG - COTTIN Hervé – Céline (1), M. et Mme FRANCOIS Marc (1), M. et Mme TUCOULOU-TACHOUERES Denis et Nathalie (1), M. et Mme LECOMTE Eric (1), M. et Mme GRAVIER Eric (1), M. et Mme DUSSERE Jérôme (1), M. et Mme MITRECE Etienne (1), Mme LECOQ - FORSANT Martine (1), M. et Mme JAUMOUILLE Hubert (1), M. LE ROUX Emmanuel (1), M. GERARDIN Bruno (1), M. et Mme TREMBLAY & DUPONT François & Audrey (1), M. et Mme GITZ (1), M. et Mme BLANCHON Alain - Marie-Helene (1), M. BONSERGENT Jacques (1), M. et Mme MARTIN Xavier (1), M. et Mme STEIB Jean (1), M. et Mme ROLLE (1), M. et Mme PINET Bernard (1), M. et Mme SOQUET Jean-Luc (1), Mme PORET Françoise (1), M. et Mme L'HOSPITALIER Jean Guy (1), MAPJ (1), M. et Mme POISSON Jacky (1), M. et Mme KERANDEL Jean-Michel (1), M. et Mme JOURDAN Stéphane (1), M. et Mme MOURET Frédéric (1), M. et Mme LIEBAERT François (1), M. et Mme BARINET Patrick (1), M. et Mme GEYSELS Jacques (1), M. et Mme TURLAY Laurent (1), M. et Mme FONTAINE Guillaume (1), Mme VANDEPOORTER Tanya (1), M. PORTAIL Jean (1), M. et Mme MANGINOT Stéphane (1), M. et Mme LEMOINE Loeiz (1), Indivision PESTIPONT – TRUONG (1), M. et Mme JUTEAU Christian (1), M. et Mme BRIVATI (1), M. et Mme MOREAU Jacques (1), Indivision RAPIOR - GILBERT Yves – Delphine (1), Indivision SUDRY - LE MEIGNEN (1), Mme DEVERGIES (1), M. FAYE Pascal (1), M. et Mme DESCH Jean-Michel (1), M. et Mme BOULEY Nicolas (1), M. CLAR Philippe (1), M. et Mme ROGAT Martial, M. et Mme THEZEE Laurent (1), M. et Mme TOUR Laurent-Paul (1), M. et Mme MOULIN Michel (1), M. et Mme BIZEC Didier (1), M. et Mme



FALEWEE (1), M. et Mme NANCY Pierre-Yves (1), M. et Mme LAFEUILLE (1), M. et Mme VICARI Alain (1), M. et Mme MALBRANCKE Thierry (1), M. et Mme COEUR Jean-Pierre, M. et Mme RENAUDIN Philippe (1), M. et Mme LE DIBERDER Mathieu (1), M. et Mme HANNON Frédéric (1), M. et Mme LE MOIGNE Hervé (1), M. et Mme DELSAUX (1), M. et Mme MARTIN NICOLAS (1), M. et Mme FOSSE Olivier (1), M. et Mme BOUAZIZ (1), M. et Mme BOCQUET Hervé (1), M. et Mme LEMPIRE Michel (1), M. et Mme MARIE (1), M. et Mme LAPIERRE (1), M. et Mme DUPONT Pascal (1), M. et Mme RAVIN François (1), M. et Mme BENET Dominique & Sabine (1), M. et Mme ZEIG Pascal (1), M. et Mme DE SINGLY Eric (1), M. et Mme DUHEM (1), M. BOREL (1), M. et Mme DELEFOSSE Didier (1), M. et Mme AMARAL (1), M. et Mme LAMBLIN Emmanuel (1), Mme DUVAL RICHARD Daphine (1), M. et Mme TON-THAT Fabrice & Pureza (1), M. et Mme PAGET David (1), M. et Mme OSOUF Serge (1), M. et Mme MOCQUARD Michel (1), M. et Mme BONNET Nathalie (1), Mme SINSOLLIER Catherine (1), M. et Mme DECROIX Laurent (1), M. et Mme BOULTON Simon et Delphine (1), M. et Mme DUREL Jean-François (1), M. et Mme BRUNEL Jean-Pierre (1), M. et Mme MARILL (1), M. et Mme OGER Philippe (1), M. et Mme SUZZI VALLI Anthony & Noëlla (1), M. et Mme MAGALHAES OLAVO CORREA Fransisco et Jennifer (1), M. et Mme CADIOU Christophe (1), M. et Mme KADDOUR (1), M. DUTOIT Géraud (1), M. et Mme GESLIN (1), M. et Mme BARBONNE Alain (1), Indivision LANGLET – SAURAT (1), M. et Mme BOUANA Serge (1), M. et Mme LARRANDUCHE (1), M. et Mme FULLER Gabriel (1), M. et Mme SAGEOT (1), M. TRECA Maurice (1), M. et Mme DZIOPA Pascal & Nicole (1), M. et Mme TABARY Jean-Philippe (1), M. CRESPIEN Philippe (1), M. et Mme RAJ Hanas (1), Indivision BOULLET – MERCIER (1), Indivision HUDE / MARTIN (1), M. et Mme GOEBEL Andréas (1), M. et Mme THOMAS Thierry (1), M. et Mme COHEN Thierry (1), M. et Mme LACAZETTE Gérard (1), M. et Mme HEURTEBIZE Marc (1), Mme DELAS Joelle (1), Indivision LEFEBVRE – TRANTOUL (1), M. et Mme MENAGER Pascal (1), M. et Mme SCHWOB Jacques (1), M. et Mme CARON Christophe (1), Indivision RABY / BERNASCONI (1), M. et Mme MEURISSE Dominique (1), Mme PERRIN Hélène (1), M. et Mme TANTY Fabien et Elise (1), M. et Mme BONNEVILLE (1), M. FAIVRE RICHARD (1), M. MAGNE Jean (1), M. et Mme BERGER (1), M. et Mme LEDUCQ Jean-Christophe (1), M. et Mme ROUSSEAU Claude (1), M. et Mme LECERF Guillaume (1), M. et Mme LOUBETTE Pierre (1), M. et Mme BERTHOLLE Alain (1), M. et Mme ALVARADO Juan (1), Mme GAUTHIER Christiane (1), Mme ROCHER Chantal (1), M. et Mme BOUDAILLIEZ (1), M. et Mme KIENTZ Roland (1), M. et Mme MUNARI Georges (1), M. et Mme GUILLOT Arnaud (1), M. et Mme POLGE Yves (1), M. et Mme CORTET Yves (1), M. et Mme RIOU Olivier (1), M. et Mme BUISSON Jacques (1), M. BOUCHARECHAS Franck (1), M. et Mme JAY & BOUVIER Paul & Céline (1), M. et Mme GAILLY DE TAURINES (1), M. et Mme ROSSET Thierry (1), M. JOSEPH Hervé (1), M. et Mme JOUSSET (1), M. et Mme FREMINET Cyrille (1), M. et Mme RATTIER Stéphane & Debra (1), M. et Mme GITTON Rémy (1), Mme NANQUETTE Pascale (1), M. POIZAT Hervé (1), M. et Mme FORGES Philippe (1), M. et Mme PY Vincent (1), M. et Mme RAILLARD Alain (1), Mme MERIKHIAN Mina (1), M. et Mme BARBAULT Jean-Pierre (1), M. et Mme ABADIE Nicolas (1), M. et Mme MICHEL Frank (1), M. et Mme VERDEHAN DES Bruno (1), M. et Mme ENSINGER (1), M. et Mme FRENE Alain (1), M. et Mme JARROIR Thierry (1), M. et Mme NEVEU Eric (1), Mme LHERMITE Amélie (1), M. et Mme CHAZAL Jacques (1), M. et Mme BUSSIERE Paul (1), M. et Mme FALCOT (1), M. et Mme BUCHON Michel (1), M. et Mme STANISLAWIAK Alphonse (1), M. et Mme GOUZE DE SAINT-MARTIN Eric & Elisabeth (1), M. et Mme DUMOLLARD Denis (1), M. PHRACHIAS Patrick (1), M. et Mme MICHEL-PAULSEN Erick (1), M. et Mme MARMISSOLLE Dominique (1), M. et Mme BOURGUIGNON (1), Indivision L'HOTELLIER – GERMAN (1), M. et Mme HANQUEZ Dominique (1), M. et Mme DUTHU Arnaud (1), M. et Mme SERY Hervé (1), Mme FEDERSPIL Marie-Anne (1), M. et Mme DUMAS Georges (1), M. et Mme MCEACHERN Duncan (1), Indivision DESTOMBES (1), Indivision MORALES – RIEWE (1), M. et Mme DALLIBERT Cédric (1), M. et Mme

GOUDEMANT François-Xavier (1), M. et Mme GUILLEMINOT Philippe (1), M. et Mme BEN HAMIDA Mounir (1), M. et Mme JEANBART Claude (1), M. et Mme DORMOY (1), M. et Mme TORO Hervé (1), M. et Mme GIRARD REYDET & LEBORGNE Sébastien & Noémie (1), M. et Mme LE FOUEST Christophe (1), M. et Mme EVAIN (1), M. et Mme KABEYA TUMBA Jean-Marie (1), M. et Mme STEPHAN Emmanuel & Vanessa (1), M. et Mme EFFROY Cédric (1), M. et Mme ARRICASTRE Joel (1), M. et Mme GUILLEMIN DE MONPLANET Nicolas et Anne-Cécile (1), M. et Mme FRAICHARD Antoine (1).

Que les formulaires de vote par correspondance et le compte rendu des réponses certifiés sincères et véritables par le Président, permet de constater que la participation des membres de l'A.S.L.G.D.P à la consultation a été la suivante :

**Membres ayant voté par correspondance** : 304 représentant 304 voix / 504 voix soit 60,32%

**Membres n'ayant pas voté** : 200 représentant 200 voix / 504 voix soit 39,68%

**Soit un total de 504 membres représentant 504 voix / 504 voix soit 100%**

Il est précisé :

- Que 2 formulaires de vote par correspondance sont nuls.
- Que le vote blanc à une résolution n'est pas comptabilisé dans les suffrages exprimés pour cette même résolution.

Que le nombre de voix des membres ayant participé à la consultation écrite est supérieur à la moitié de la totalité des voix des membres constituant l'A.S.L.G.D.P. Le quorum étant atteint, la consultation écrite est donc valable.

Les résolutions soumises au vote portent sur l'ordre du jour suivant :

#### **Comptes de l'exercice 2019**

- Approbation du rapport moral du Syndicat pour l'exercice 2019.
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2019.
- Quitus au Syndicat pour sa gestion arrêtée au 31 décembre 2019.
- Adoption du budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.
- Fixation de la cotisation 2020.

#### **Comptes de l'exercice 2020**

- Approbation du rapport moral du Syndicat pour l'exercice 2020.
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2020.
- Quitus au Syndicat pour sa gestion arrêtée au 31 décembre 2020.
- Adoption du budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.
- Fixation de la cotisation 2021.
- Nomination des membres du Syndicat.

Le Président constate que les résultats de la consultation écrite sont les suivants :

### **Première résolution – Approbation du rapport moral et d’activité 2019**

Après avoir pris connaissance du rapport moral du Syndicat pour l’année 2019, l’Assemblée approuve le rapport.

**Votants :** 304  
**Suffrages exprimés :** 300 soit 300 voix / 504 voix

Pour : 298 298 voix / 504 voix  
Contre : 0  
Abstention : 2 2 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

### **Deuxième résolution - Approbation du rapport financier et des comptes de l’exercice 2019**

Après avoir pris connaissance du rapport financier, l’Assemblée approuve les comptes 2019.

**Votants :** 304  
**Suffrages exprimés :** 299 soit 299 voix / 504 voix

Pour : 297 297 voix / 504 voix  
Contre : 0  
Abstention : 2 2 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

### **Troisième résolution - Quitus au Syndicat pour sa gestion arrêtée au 31 décembre 2019**

Après avoir examiné les comptes et pris connaissance des actes de gestion effectués au nom de l’A.S.L.G.D.P par le Syndicat, l’Assemblée lui donne quitus plein et entier pour la gestion arrêtée au 31/12/2019.

**Votants :** 304  
**Suffrages exprimés :** 300 soit 300 voix / 504 voix

Pour : 295 295 voix / 504 voix  
Contre : 0  
Abstention : 5 5 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

### **Quatrième résolution - Adoption du budget prévisionnel de fonctionnement de l’exercice 2020.**

L’Assemblée adopte le budget prévisionnel de fonctionnement de l’exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 pour un montant 45 840 €.

**Votants :** 304  
**Suffrages exprimés :** 299 soit 299 voix / 504 voix

Pour :	296	296 voix / 504 voix
Contre :	0	
Abstention :	3	3 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

#### **Cinquième résolution - Fixation de la cotisation tennis 2020**

L'Assemblée décide de fixer le montant net de la cotisation 2020 à 90 € par maison.

<b>Votants :</b>	<b>304</b>	
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>300</b>	<b>soit 300 voix / 504 voix</b>
Pour :	297	297 voix / 504 voix
Contre :	0	
Abstention :	3	3 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

#### **Sixième résolution - Approbation du rapport moral et d'activité 2020**

Après avoir pris connaissance du rapport moral du Syndicat pour l'année 2020, l'Assemblée approuve le rapport.

<b>Votants :</b>	<b>304</b>	
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>302</b>	<b>soit 302 voix / 504 voix</b>
Pour :	297	297 voix / 504 voix
Contre :	1	1 voix / 504 voix
Abstention :	4	4 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

#### **Septième résolution - Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2020**

Après avoir pris connaissance du rapport financier, l'Assemblée approuve les comptes 2020.

<b>Votants :</b>	<b>304</b>	
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>302</b>	<b>soit 302 voix / 504 voix</b>
Pour :	298	298 voix / 504 voix
Contre :	1	1 voix / 504 voix
Abstention :	3	3 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

### **Huitième résolution - Quitus au Syndicat pour sa gestion arrêtée au 31 décembre 2020**

Après avoir examiné les comptes et pris connaissance des actes de gestion effectués au nom de l'A.S.L.G .D. P par le Syndicat, l'Assemblée lui donne quitus plein et entier pour la gestion arrêtée au 31/12/2020.

<b>Votants :</b>	<b>304</b>	
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>302</b>	<b>soit 302 voix / 504 voix</b>
Pour :	296	296 voix / 504 voix
Contre :	1	1 voix / 504 voix
Abstention :	5	5 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

### **Neuvième résolution - Adoption du budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice 2021**

L'Assemblée adopte le budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour un montant 67 286 €.

<b>Votants :</b>	<b>304</b>	
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>301</b>	<b>soit 301 voix / 504 voix</b>
Pour :	270	270 voix / 504 voix
Contre :	22	22 voix / 504 voix
Abstention :	9	9 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

### **Dixième résolution - Fixation de la cotisation 2021**

L'Assemblée décide de fixer le montant net de la cotisation 2021 à 133 € par maison.

<b>Votants :</b>	<b>304</b>	
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>300</b>	<b>soit 300 voix / 504 voix</b>
Pour :	266	266 voix / 504 voix
Contre :	21	21 voix / 504 voix
Abstention :	13	13 voix / 504 voix

*Cette résolution est adoptée.*

## Onzième résolution – Nomination des membres du Syndicat

L'Assemblée nomme en qualité de membres du Syndicat :

Florence Chaffanjon :	Pour : 291 voix / 504 voix	Contre : 1 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix
Richard Faivre :	Pour : 292 voix / 504 voix	Contre : 0 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix
Louis Guastavino :	Pour : 292 voix / 504 voix	Contre : 0 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix
Luc Médard :	Pour : 292 voix / 504 voix	Contre : 0 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix
Ghislaine Michel-Paulsen :	Pour : 290 voix / 504 voix	Contre : 2 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix
Christina Morales :	Pour : 291 voix / 504 voix	Contre : 1 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix
Patrick Phrachias :	Pour : 291 voix / 504 voix	Contre : 1 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix
Dominique Soquet :	Pour : 292 voix / 504 voix	Contre : 0 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix
Laurent Thézée :	Pour : 292 voix / 504 voix	Contre : 0 voix / 504 voix	Abstention : 6 voix /504voix

**Votants : 304**  
**Suffrages exprimés : 298 soit 298 voix / 504 voix**

*Cette résolution est adoptée. Tous les membres proposés sont nommés.*

Les copies des lettres de consultation avec les avis de réception, les plis non remis ou revenus avec la mention NPAI et les 304 bulletins de vote reçus sont, compte tenu de leur nombre important, consultables sur demande préalable, auprès des membres du Bureau du Syndicat.

Le présent procès-verbal a été signé, après lecture, par le Président et la Trésorière.

Président  
Patrick PHRACHIAS



Trésorière  
Christina MORALES

